

RÉSUMÉ

Le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) aide les petites sociétés qui exportent pour la première fois ou qui veulent pénétrer un nouveau marché à trouver et à exploiter des occasions de vente et de projets d'immobilisations à l'étranger. Le Programme partage à cette fin avec les sociétés le coût et les risques associés à la mise en oeuvre de leurs plans de développement des exportations sur de nouveaux marchés. Il absorbe aussi une partie du coût de la préparation de soumissions pour de grands projets d'immobilisations à l'extérieur du Canada. Il aide les associations commerciales et industrielles nationales à représenter leurs entreprises membres et à faire la promotion de leurs produits et services sur les marchés étrangers.

Comme en 1995-1996, en 1996-97, le programme budget de 11,52 millions de dollars a été pleinement utilisé et a même été dépassé de 900 000 dollars, surtout en raison d'un accroissement marqué de la demande et des approbations d'aide destinée aux sociétés du Québec. Ces coûts additionnels ont été absorbés à même les excédents budgétaires de l'ensemble des opérations du Ministère.

En 1996-1997, 9,4 millions de dollars provenant des fonds du Programme ont été investis dans les activités de développement des marchés internationaux des sociétés canadiennes, tandis que les remboursements attribuables aux ventes réalisées au cours du même exercice ont atteint 3,6 millions de dollars, ce qui représente un ratio remboursement-aide de presque 2 à 5. L'aide aux associations commerciales et industrielles, y compris la contribution de 500 000 dollars aux associations de l'industrie agro-alimentaire, a totalisé 1,8 million de dollars.

Le reste des dépenses du Programme a été essentiellement décaissé sous la forme d'une subvention discrétionnaire au programme des Centres d'études en administration internationale.

Le montant des ventes que les sociétés ont attribuées en 1996-1997 aux initiatives appuyées par le PDME a atteint 373,6 millions de dollars. Si l'on compare ce montant à la contribution remboursable totale pour 1996-1997, on obtient un ratio ventes-aide de 40 à 1.

En 1996-1997, 703 sociétés qui n'avaient jamais exporté ou qui tentaient de percer un nouveau marché d'exportation ont été admissibles à l'aide du PDME. En outre, 24 associations industrielles nationales ont reçu une assistance d'une valeur de 1,3 million de dollars pour faire la promotion générique des produits et services de leurs membres ou mener des activités d'amélioration de l'accès au marché et de collecte de renseignements sur le marché.